



Monsieur le Président des Anciens Combattants,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Madame, Monsieur les Maires Honoraires,
Monsieur l'Adjudant-Chef de la gendarmerie,
Monsieur le Lieutenant des sapeurs-pompiers,
Mademoiselle et Messieurs les Portes drapeaux,
Chers amis,

Il y a 106 ans, le 11 novembre 1918 à 11h du matin, prenait fin la terrible épreuve que fut pour notre pays, pour l'Europe et pour le monde la première guerre mondiale.

4 années interminables de souffrance, de pertes humaines, de dévastation s'achèvent alors au moment où le clairon signifiant la fin des combats sonne, enfin, sur toutes les lignes du front.

L'armistice mettant fin à la première guerre mondiale, rapidement dénommée la « Grande Guerre » vient d'être signé à l'aube au cœur de la forêt de Compiègne.

Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, un sentiment de confuse tristesse surtout se mêlent à la joie d'avoir survécu à l'apocalypse des tranchées.

Car le bilan est terrifiant : 1 400 000 morts, 2 800 000 blessés, 600 000 invalides ou mutilés, un quart des jeunes âgés entre 18 et 25 ans tués, 900 000 maisons détruites, des villages entiers rayés de la carte, un tiers du territoire national détruit.

Dans les villes comme dans les campagnes, pas une famille ne fut épargnée par la perte d'un être cher.

Deux mois après le cessez-le-feu s'ouvrit le 18 janvier 1919 la conférence de la paix de Paris qui avait pour finalité l'instauration de la paix en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui, nous sommes malheureusement bien placés pour savoir que « la guerre à la guerre » proclamée par la Société des Nations se solda par un échec des plus retentissants.

Le vent de l'histoire a toujours balayé les utopies, et rien malheureusement ne résiste, si ce n'est ce goût prononcé des dirigeants nationalistes qui n'hésitent pas au gré des prétendus intérêts des Etats à sacrifier leurs peuples !

Et malheureusement, les exemples se multiplient aujourd'hui :

- Un autocrate russe se rue sur l'Ukraine, fait régner la terreur dans les villes et les villages, et installe l'Europe dans une guerre que l'on croyait révolue.
- Une organisation islamiste terrorise et massacre de manière délibérée des civils, hommes, femmes et enfants parce qu'ils sont Juifs et cela porte un nom : il s'agit d'un crime contre l'humanité !
- Une réponse de l'Etat israélien qui détruit de manière systématique les villes de la bande de Gaza et fait des milliers de morts parmi les populations civiles palestiniennes relève aussi, au moins en partie du crime de guerre.

Le crime de guerre répondant au crime contre l'humanité ! Où cela peut-il mener ? N'a-t-on rien appris de l'histoire ?

Mal nommer les choses, disait Albert Camus, c'est ajouter au malheur du monde.

Il ne s'agit pas ici de renvoyer dos à dos les deux belligérants, celui qui use du terrorisme et celui qui abuse de sa force militaire, mais de mesurer l'horreur et les conséquences dramatiques d'une telle situation.

Comment peut-on espérer trouver les chemins de la paix avec de telles méthodes ?

Mais faut-il pour autant penser toute paix comme impossible ? L'histoire nous dit aussi que les pires ennemis peuvent trouver les chemins de la concorde.

Après trois guerres, dont deux mondiales, l'Allemagne et la France ont fini par se réconcilier et ont même contribué ensemble à bâtir un modèle de gouvernance à l'échelle européenne.

Dans ce monde traversé par des conflits multiples, la paix est un combat. Un combat que chacun d'entre nous doit mener.

Notre responsabilité est immense. « Donner une chance à la paix », comme le chantait John Lennon, ne doit jamais nous abandonner.

Ces noms gravés sur le monument aux morts ne nous rappellent pas seulement à notre devoir de reconnaissance, ils nous demandent d'être plus que jamais à la hauteur du sacrifice de ces soldats héroïques.

Plus que jamais, ces cérémonies doivent constituer le socle de cette prise de conscience et surtout de l'impérieuse nécessité de transmettre ce devoir de mémoire.

Les derniers témoins de ces terribles conflits s'éteignent peu à peu et la mémoire ne reposera bientôt plus que sur les enseignements délivrés par les professeurs de nos écoles ou encore nos livres d'histoire.

Il nous faut continuer à entretenir ce lien et continuer à ce que ces monuments aux morts érigés dans chaque commune de France, cette lecture faite chaque 11 novembre de la liste des morts pour la France aient une utilité, celle de ne jamais oublier que la guerre est un désastre.

Il nous faut inculquer à notre jeunesse que c'est dans la force de nos valeurs et de nos principes que nous devons puiser, dans le refus constant de la compromission et de la haine, dans le rejet de l'idéologie totalitaire, terreau du malheur des hommes pour construire le monde de demain.

Cette nécessaire transmission de témoin est magnifiquement illustrée devant vous aujourd'hui.

En effet, nous accueillons pour la première fois un nouveau porte-drapeau en la personne d'Auxane Guyon.

Auxane, élève de 4ème a été élue au sein du collège des 7 fontaines et s'est vu remettre lors d'une belle cérémonie officielle le 20 septembre dernier le drapeau des anciens combattants qu'elle porte fièrement aujourd'hui.

Je voudrais devant vous féliciter et remercier tous les acteurs de cette belle initiative :

- Madame la principale, les professeurs et les élèves et qui ont organisé ce concours.
- Monsieur le Président départemental du souvenir français qui sillonne notre beau département pour promouvoir cette belle initiative très justement appelée « seconde vie pour un drapeau ».

Un fois n'est pas coutume, j'aimerais interrompre ce discours et vous demander d'applaudir chaleureusement Auxane.

C'est par ces gestes, ces prises de paroles avec comme aujourd'hui, la participation des élèves de nos écoles, que nous continuerons à entretenir ce lien, ce trait d'union avec le passé si nécessaire à la construction de notre avenir.

Je vous remercie tous de vous être associés à cette cérémonie, merci à notre association patriotique, aux sapeurs-pompiers, à l'orchestre d'harmonie du sud de l'Ernée, aux enfants des écoles, leurs parents et les professeurs.

Après avoir écouté notre hymne national, je vous propose de rejoindre la salle polyvalente et de conclure en toute convivialité cette cérémonie.

Je vous remercie de votre attention.

Bertrand LEMAITRE

11 novembre 2024